

Souhaits pour le Nouvel An

Que l'année nouvelle vous apporte,
de même qu'aux êtres qui vous sont chers,
succès, santé et sérénité,
et qu'elle comble tous vos vœux!



Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 28 janvier à 18 h 30 à l'école.

Comme d'habitude, le public est invité.

Veuillez simplement confirmer votre présence à notre secrétaire si vous désirez participer à celle-ci.

Période officielle d'inscription pour l'année 2025-2026 du 3 au 14 février 2025

Du 3 février au 14 février 2025 inclusivement, le Centre de services scolaire des Patriotes procède à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour le secteur de Saint-Amable, les parents d'élèves des maternelles 4 et 5 ans ainsi que pour les futurs élèves du programme Passe-Partout (aux écoles prévues à cet effet), vous devez vous inscrire en ligne par Mozaïk Portail.

Veuillez prendre note que le permis de conduire et le bail ne sont pas acceptés

Nous vous invitons à visiter la page Facebook du CSSP ainsi que [La Vitrine - Ressources scolaires](#), afin de recueillir toutes les informations concernant les inscriptions ainsi que pour la rentrée pour la maternelle.

[Vidéo explicative pour Mozaïk-Inscription, Première inscription à l'école.](#)

IMPORTANT : Pour les élèves qui fréquentent actuellement l'école de l'Envolée, les parents devront remplir le formulaire en ligne durant la période du 3 février au 14 février 2025. Des détails vous parviendront très bientôt. Après le 14 février, les inscriptions seront considérées comme tardives, ce qui fait en sorte que nous devons transférer des élèves pour cause de surplus, ce sont eux qui devront quitter les premiers.

Vous pouvez vous référer à la Politique de l'admission sur le [site Internet du CSSP](#).



Rappel - Retards et marcheurs

La ponctualité est une valeur importante dans notre maison d'éducation. Vous êtes responsables de l'assiduité de votre enfant.

Lorsque votre enfant arrive en retard, il vit beaucoup de stress puisqu'il manque une partie du cours et que son arrivée en classe dérange les autres.

Les retards ont aussi pour effet de diminuer la motivation du jeune qui comprend que « ce n'est pas important l'école ». Évitions de lui faire ce message sous-entendu et exigeons-nous une ponctualité exemplaire. Nous sommes des modèles pour nos enfants.

Il est important, pour les marcheurs, de respecter les heures d'arrivée. Nous demandons que les enfants arrivent à l'école à partir de 8 h 10 le matin et de 13 h 10 l'après-midi.



Transport scolaire

Nous demandons votre collaboration afin de discuter avec vos enfants des règles de sécurité lors du transport scolaire. Il est important que les élèves adoptent une attitude de calme et de respect pour la sécurité de tous.

Nous vous rappelons qu'au troisième rapport disciplinaire, des sanctions pourraient être appliquées afin d'assurer la sécurité de tous. L'élève pourrait être suspendu du transport avec l'obligation de fréquenter l'école, et ce, pour quelques jours. Advenant le cas de non-respect à son retour, nous pourrions prendre la décision de suspendre définitivement le transport pour l'élève qui pose des gestes inadéquats lors du trajet dans l'autobus.

Nous avons à cœur la sécurité de vos enfants, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des inquiétudes advenant une situation à risque. Nous ferons un suivi avec le transport et vous reviendrons dans les plus brefs délais.

Les Harfangs

Un gros merci à tous ceux qui ont fait une commande des articles à l'effigie des Harfangs!



Transport d'équipement

18. TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT OU D'OBJETS

En vertu de l'article 519.8 du Code de la sécurité routière, les élèves ne sont pas autorisés à transporter d'autres effets que ceux contenus dans un bagage à main. Sont considérés comme bagages à main : sac d'école, sac à dos, boîte de goûter, étui de petit instrument de musique (violon, flûte) et tout autre bagage fermé de même dimension.

18.1. Tout équipement autorisé doit être transporté dans un sac fermé, sécuritaire et de dimension raisonnable (sac en toile pour patins).

18.2. Seuls les bagages à main mentionnés précédemment ne seront pas autorisés (trottinettes, bâtons de hockey, bâtons de baseball, planches à neige, gros instruments de musique).

18.4. Aucun objet ne doit être placé dans l'autobus de façon à restreindre le passage d'accès à la porte de secours; l'allée centrale doit toujours rester libre.

18.5. Le conducteur peut refuser dans son véhicule, tout article, objet ou équipement qu'il juge de nature à mettre en danger la sécurité des élèves ou non conforme au Code de la sécurité routière.

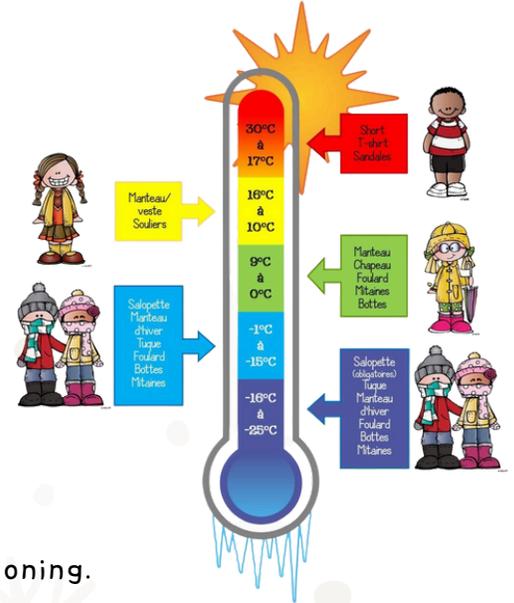
Habillement et température

Avec la période froide qui est arrivée, nous nous demandons de vous assurer que les enfants soient habillés chaudement. Les vêtements chauds, pantalons, tuques, mitaines sont donc de mise.

Si la température ressentie avec le vent est de -28° , les enfants restent à l'intérieur. Nous suivons le guide de référence produit par environnement Canada et les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Il ne faut pas oublier que les élèves doivent avoir leurs souliers à l'intérieur de l'école, pour assurer leur sécurité en raison des planchers mouillés ainsi que pour leur confort.

Thermomètre vestimentaire



Service de garde

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le 6 janvier, la pédago était sous le thème du cocooning.

Le 27 janvier une sortie est prévue à G.U.E.P.E. Les inscriptions seront à partir du 6 janvier.

Veuillez prendre note que l'application Hop Hop n'est pas en fonction lors des journées pédagogiques.

BOÎTE À LUNCH

N'oubliez pas d'ajouter à la boîte à lunch de votre enfant un ensemble d'ustensiles à chacun des repas, car nous n'en avons pas en surplus.

AIDE AU CASIER DES ÉLÈVES

Nous autorisons, seulement, les parents des élèves de maternelle à aller au casier/crochet de leur enfant afin de les aider à s'habiller. Il est interdit d'aller en classe et il est demandé de sortir par la porte principale.

Suggestions de collations

PRODUITS LAITIERS

- Yogourt (en tube, à boire, Minigo, etc.)
- Fromage
- Duo biscuit/fromage

BISCOTTES

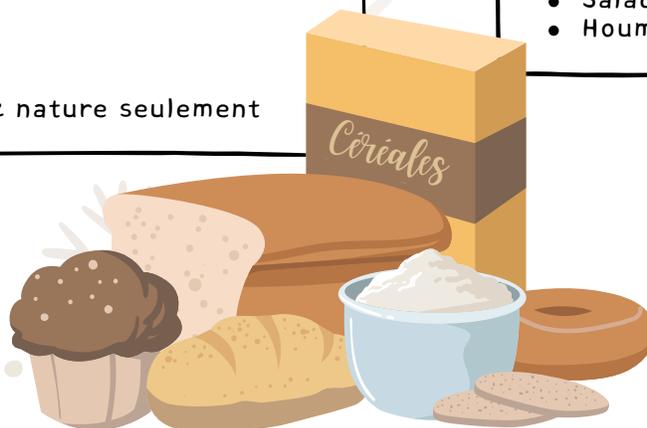
- Blé entier
- Galette de riz nature seulement

FRUITS ET LÉGUMES

- De tout genre sauf les rouleaux ou les jujubes (exemple Gello) qui sont interdits
- Compote de fruits
- Salade de fruits
- Houmous

INTERDICTIONS

- Breuvage sucré
- Pouding
- Céréales



DATES IMPORTANTES

Janvier 2025



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1	2	3
<i>Vacances de retour le 7 janvier, le 6 janvier est une journée pédagogique.</i>				
6	7	8	9	10
Journée pédagogique				
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	
Journée pédagogique	Conseil d'établissement			

